

## Projet d'offre publique d'acquisition simplifiée par TCC sur NHOA

### Le Conseil d'administration de NHOA nomme le cabinet Ledouble en tant qu'expert indépendant

**Paris, le 17 juin 2024** – NHOA S.A. (EURONEXT PARIS : NHOA.PA) (« **NHOA** » ou la « **Société** ») annonce que son Conseil d'administration a, sur les recommandations de son comité *ad hoc*, nommé le cabinet Ledouble, représenté par M Olivier Cretté et Mme Stéphanie Guillaumin, associés, en qualité d'expert indépendant. Cette désignation a été faite en application de l'article 261-1, I-1° et II du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« **AMF** »).

Le Conseil d'administration de NHOA avait préalablement désigné ses membres indépendants, à savoir Mme Chen Ming Chang, M Romualdo Cirillo, M Luigi Michi, Mme Cynthia A. Utterback et Mme Veronica Vecchi comme membres du comité *ad hoc* en application de l'article 261-1 III du Règlement général de l'AMF. Le comité *ad hoc* assurera le suivi des travaux de l'expert indépendant dans le cadre prévu par la réglementation applicable.

Ceci fait suite à l'annonce, le 13 juin 2024, de l'intention de TCC Group Holdings Co., Ltd (« **TCC** »), l'actionnaire majoritaire indirect de NHOA par l'intermédiaire de Taiwan Cement Europe Holdings B.V. (« **TCEH** »), de déposer une offre publique d'achat simplifiée sur les actions de NHOA (l'« **Offre** »), qui sera suivie d'un retrait obligatoire si les conditions légales sont remplies (le « **Retrait Obligatoire** »).

Le cabinet Ledouble établira une attestation d'équité sur le projet d'Offre, ainsi que sur le Retrait Obligatoire, conformément à l'article 262-1 du Règlement général de l'AMF. Une fois le projet d'Offre déposé auprès de l'AMF par TCEH, le Conseil d'administration de la Société se réunira, après avoir examiné le rapport de l'expert indépendant et la recommandation du comité *ad hoc*, afin d'émettre un avis motivé sur l'Offre envisagée. Cet avis motivé et le rapport de l'expert indépendant seront inclus dans le projet de note en réponse qui sera déposé auprès de l'AMF.

#### Coordonnées de l'expert indépendant

Cabinet Ledouble

8, rue Halévy, 75009, Paris

M. Olivier Cretté : [ocrette@ledouble.fr](mailto:ocrette@ledouble.fr)

Mme Stéphanie Guillaumin : [sguillaumin@ledouble.fr](mailto:sguillaumin@ledouble.fr)

\* \* \*

#### Avertissement

Le présent communiqué de presse a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue ni une offre d'achat, ni une sollicitation pour la vente d'actions NHOA dans un quelconque pays, y compris en France. Il n'existe aucune certitude quant au dépôt de l'offre publique d'achat simplifiée mentionnée ci-dessus, ni quant à son ouverture. Conformément au droit français, l'offre ne pourra être réalisée que conformément à la documentation d'offre qui devra contenir l'ensemble des termes et conditions de l'offre. La documentation d'offre devra être soumise à l'examen de l'AMF et l'offre ne pourra pas être ouverte avant la délivrance de la déclaration de conformité de l'AMF. Toute décision relative à l'offre devra se fonder exclusivement sur l'information contenue dans la documentation d'offre.

La diffusion, publication ou distribution de ce communiqué peut faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'offre ne s'adressera pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et ne fera pas l'objet d'une acceptation depuis tout pays où l'offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. La Société décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui ce soit.

\* \* \*

## Groupe NHOA

NHOA S.A. (précédemment Engie EPS), acteur mondial dans le stockage d'énergie, la mobilité électrique les réseaux de recharge rapide et ultra-rapide pour véhicules électriques, développe des technologies qui permettent la transition vers une énergie propre et une mobilité durable, afin de façonner l'avenir d'une nouvelle génération qui vivra en harmonie avec notre planète.

Cotée à Paris sur Euronext (NHOA.PA), le Groupe NHOA est représentée dans les indices financiers CAC® Mid & Small et CAC® All-Tradable.

Le Groupe NHOA, avec ses bureaux en France, en Espagne, au Portugal, au Royaume - Uni, aux Etats-Unis, Taiwan et en Australie, maintient entièrement en Italie les fonctions recherche, développement et production de ses technologies.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.nhoagroup.com](http://www.nhoagroup.com)



[Suivez-nous sur LinkedIn](#)



[Suivez-nous sur Instagram](#)

## CONTACTS

**Service de presse :** Claudia Caracausi et Davide Bruzzese, Image Building, +39 02 89011300, [nhoa@imagebuilding.it](mailto:nhoa@imagebuilding.it)

**Communication financière et relations institutionnelles :** Chiara Cerri, +39 337 1484534, [ir@nhoagroup.com](mailto:ir@nhoagroup.com)

## Déclarations prospectives

Ce communiqué peut contenir des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas un engagement quant à la performance future de NHOA. Bien que NHOA considère que de telles déclarations sont fondées sur des attentes et hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature sujettes à des risques et des incertitudes qui pourraient entraîner une différence entre les performances réelles et celles décrites ou suggérées dans ces déclarations. Ces risques et incertitudes incluent, sans limitation, ceux décrits ou identifiés dans les documents publics déposés par NHOA auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), y compris ceux énumérés dans la section « Facteurs de risque » du Document d'Enregistrement Universel 2023 de NHOA, déposé auprès de l'AMF le 12 avril 2024 (D.24-0279). Les investisseurs et les actionnaires de NHOA doivent noter que si tout ou partie de ces risques se matérialisent, ils pourraient avoir un impact défavorable significatif sur NHOA.

Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'emploi d'une terminologie prospective, comprenant des verbes ou des termes tels que « anticipe », « croit », « estime », « prévoit », « a pour but », « peut », « projette », « développement », « en cours de discussion » ou « client potentiel », « devrait » ou « va », « projets », « carnet de commande », « pipeline » ou, pour chacun de ces termes, leurs contraires ou autres variantes ou terminologies équivalentes, ou par des discussions de stratégie, de plans, d'objectifs, de buts, d'événements ou d'intentions futures. Ces déclarations prospectives incluent tous les points qui ne sont pas des faits historiques et qui sont à des différents degrés, incertains, comme les déclarations sur les impacts de la guerre en Ukraine et de la situation économique actuelle sur les opérations commerciales, les résultats financiers et la situation financière de NHOA et sur l'économie mondiale. Elles apparaissent tout au long de ce communiqué et comprennent, mais sans s'y limiter, des déclarations concernant les intentions, croyances ou prévisions actuelles de NHOA, concernant, entre autres, les résultats de NHOA en matière de développement commercial, de transactions, de situation financière, de perspectives, de stratégies financières, de prévisions pour la conception et le développement du produit, des applications et autorisations réglementaires, de modalités de remboursement, de coûts de vente et de pénétration du marché. Les facteurs importants susceptibles d'affecter les performances et de faire varier sensiblement les résultats des attentes de la direction ou d'affecter la capacité de NHOA à atteindre ses objectifs stratégiques, incluent les incertitudes liées à l'impact de la guerre en Ukraine et la situation économique actuelle sur les activités, les opérations et les salariés de NHOA. De surcroît, même si les résultats des transactions, la situation financière et la croissance de NHOA, le développement des marchés et de l'industrie dans lesquels NHOA exerce son activité, coïncident avec les déclarations de ce communiqué, ces résultats ou ces développements ne peuvent pas être représentatifs des résultats ou des développements des prochaines périodes. Ces déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date de publication de ce communiqué. NHOA n'a pas l'obligation et ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives.